

A5 ARCHITECTES

Eurl

Capital social : 3500 €

Siège social : 4 rue Schoelcher - 97110 Pointe à Pitre

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de pointe à pitre sous le numéro SIRET 810 384 750 00016

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'an 2026,
le 02 Janvier

Le soussigné :

DA COSTA Abraham,
agissant en qualité d'associé unique et gérant de la société **A5 ARCHITECTES,**

a pris la décision suivante :

1 - Transfert du siège social

Il a été décidé de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse :
4 rue Schoelcher -
97110 Pointe à Pitre

à l'adresse suivante :

Nouvelle adresse :
Rue des Mimosas - Chemin des Indes
Lieu-dit La Boucan
97115 Sainte-Rose

Le transfert du siège social prend effet à compter du 02 janvier 2026.

2 - Modification des statuts

Suite à cette décision, l'article des statuts relatif au siège social est modifié comme suit :

Ancienne mention :
Le siège social est fixé à :
4 rue Schoelcher - 97110 Pointe à Pitre

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à :
Rue des Mimosas - Chemin des Indes
Lieu-dit : La Boucan
97115 Sainte-Rose

Le reste des statuts demeure inchangé.

3 - Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à : Sainte Rose

Le : 02/01/2026



DA COSTA Abraham
Gérant
A5 ARCHITECTES